

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 82 (1968)

**Heft:** 4

**Artikel:** Un drapeau du régiment de Vierset au service de l'Autriche au XVIIIe siècle

**Autor:** Englebert, Georges / Harmignies, Roger

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746159>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

C'est à un jeune artiste de l'École des Beaux-Arts de Strasbourg, M. Georges Hokes, que fut confié le soin, en s'inspirant des travaux de ses devanciers, de réaliser le travail.

Le secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin, président de la Commission départementale d'héraldique, a fait savoir dans une lettre du 12 février que la commission avait pris bonne note de la nouvelle figuration des grandes armes de Strasbourg dont on trouvera à la figure 7 la représentation.

Ces grandes armes se lisent ainsi :  
— d'argent à la bande de gueules ;

- heaume taré de front surmonté d'une couronne d'or fleuronée à l'antique ;
- cimier : un vol de cygne surmonté de plumes d'autruche, le tout d'argent, le vol chargé d'une barre de gueules à dextre et d'une bande du même à senestre ;
- lambrequins : aux couleurs de l'écu, c'est-à-dire d'argent et de gueules ;
- supports : un léopard lionné d'or armé et lampassé de gueules à dextre et un lion du même à senestre ;
- l'insigne de la Légion d'honneur placé au-dessous de l'écu.

## Un drapeau du régiment de Vierset au service de l'Autriche au XVIII<sup>e</sup> siècle

par GEORGES ENGLEBERT et ROGER HARMIGNIES

Compléter une documentation sur les anciens régiments belges au service d'Espagne, d'Autriche, de France, etc., et rechercher à l'intention d'un collectionneur, les emblèmes de ces régiments ou tout au moins leur reproduction, n'est pas toujours aisé depuis que l'on a scientifiquement perfectionné les méthodes de bombardement...

Tout récemment, le problème consistait à retrouver le modèle du ou des drapeaux du régiment de Vierset au service de l'Autriche depuis 1763.

A l'origine, le régiment fut levé à Liège par Charles-Albert de Saint-Omer, baron de Billehé et Vierset (1720-1794), pour compte du roi de France en 1757. Comme régiment étranger au service français, ce corps eut des drapeaux du type habituel : écartelé de Bavière et de Liège

(le perron sans les lettres LG) avec une croix blanche brochante. Ces drapeaux furent déposés et deux d'entre eux, ou leurs débris, subsistent encore à la chapelle de Notre-Dame de la Sarte à Huy ; une reproduction figure au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, qui a été publiée dans le bulletin des Amis du Musée, le « Carnet de la Fourragère » en 1931.

Le régiment de Vierset fut licencié en décembre 1762 par Louis XV et passa alors au service de l'Autriche par capitulation du 14 janvier 1763. Après la mort du baron de Vierset, ses colonels-propriétaires furent successivement : 1794 le FZM Pierre baron de Beaulieu de Marconnay, 1822 le FML Joseph comte de l'Espine, 1827 le GM Carl baron Veyder von Mahlberg, 1830 l'archiduc Etienne,

1867 l'archiduc Louis-Salvator. Le régiment subsista jusqu'en 1918 comme Infanterieregiment n° 58.

Quel était l'emblème du régiment de Vierset-Autriche ? On sait que ses drapeaux furent solennellement remis à Bruxelles le 6 octobre 1763 en présence du gouverneur général Charles de Lorraine (cf. *Geschichte des K.u.K. Infanterieregiments Erzherzog Ludwig Salvator Nr. 58*, Vienne 1904); on sait également que deux drapeaux furent exposés à Vienne en 1909 à la « Erzherzog Carl Ausstellung » (cf. catalogue p. 123 n°s 20 et 21) et qu'ils provenaient de l'« Historischer Verein » de Würzburg où ils étaient conservés depuis 1796.

Hélas, le musée de Würzburg fut détruit au cours d'un bombardement en 1945 et ses précieuses collections furent votatilisées. Mais heureusement pour nous, un au moins des drapeaux avait été photographié et reproduit par le Dr. Wilhelm John dans son ouvrage *Erzherzog Karl der Feldherr und seine Armee* publié à Vienne en 1913. Nous le donnons ici (fig. 1) avec sa légende : « Fahne eines

wallonischen Regiments (Beaulieu nr 58) aus der Zeit der Kaiserin Maria Theresia; vom Regiment geführt bei Würzburg, 1796 — Sammlungen des Historischen Vereines Würzburg. » De son côté, le catalogue de l'exposition de 1909 stipulait que les drapeaux étaient des « Bataillionsfahnen des Infanterieregiments Beaulieu Nr 58 das am Feldzug 1796 und speziell an der Schlacht bei Würzburg mit Auszeichnung teilnahm. »

Le drapeau de Beaulieu (ex-Vierset) dont la reproduction subsiste est un drapeau « ordinaire » et non pas le « Leibfahne » du régiment. Le tablier est jaune, la bordure jaune également, ornée de triangles noirs (la base à l'extérieur); il porte l'aigle impériale chargée des grandes armes de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, et posée sur une grande croix de Bourgogne rouge. Nous donnons en figure 2 une reconstitution du dessin complet exécutée à partir de la photo de l'original. Il saute aux yeux que ce drapeau n'est pas tout à fait réglementaire et suscite un certain nombre de questions auxquelles nous n'avons, à première vue,

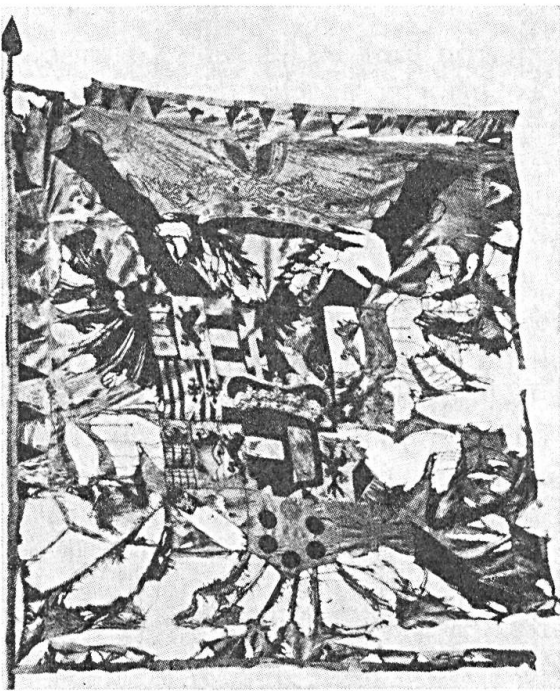


Fig. 1. Drapeau du régiment de Beaulieu (ex-Vierset) original



Fig. 2. Reconstitution du drapeau de Beaulieu (ex-Vierset)

pas toujours trouvé de réponse satisfaisante.

Examinons tout d'abord les armoiries. Le grand écu est classique, il reproduit les armes de Marie-Thérèse dans une forme connue et doit se décrire comme suit :

Ecu coupé : I. Le chef parti de trois traits formant quatre grands quartiers :

A) écartelé : 1. Castille, 2. Léon, 3. Aragon, 4. Sicile;

B) parti : 5. Hongrie ancienne, 6. Hongrie de saint Etienne;

C) 7. Bohême;

D) écartelé : 8. Brabant, 9. Styrie, 10. Carinthie, 11. Carniole.

II. La pointe recoupée, la partie centrale du premier rang étant occupée par l'écusson sur-le-tout, avec à dextre 12. Transylvanie, 13. Flandre, 14. Habsbourg, et à senestre 15. Tyrol, 16. Görz;

le second rang parti de deux traits : 17. Lorraine, 18. Toscane, 19. Bar.

Sur le tout : parti d'Autriche et de Bourgogne ancienne, l'écusson timbré de la couronne archiducal.

Nous relevons ci-après les seuls quartiers comportant des irrégularités :

1. Castille : *de gueules à la tour à trois créneaux d'or, ouverte d'azur !* Il faudrait naturellement un château à trois tours, mais l'héraldique austro-habsbourgeoise a très tôt et régulièrement abandonné le château pour la tour (errement qui se retrouve d'ailleurs même en Espagne à certaines époques).

3. Aragon et 4. Sicile (1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quartiers) : *palé de gueules et d'or de six pièces !* au lieu du champ d'or à quatre pals de gueules habituel.

7. Bohême : le lion n'a pas la queue fourchue et passée en sautoir traditionnelle.

10. Carinthie : *d'or à trois lions passants de sable l'un au-dessus de l'autre !* Il manque la partie senestre de ce blason (de gueules à la fasce d'argent) pour avoir les armes correctes du duché. Tel quel, ce quartier est Souabe, mais à notre connaissance,

les armes de Souabe ne figurent pas dans les armoiries autrichiennes de ce type-ci.

13. Transylvanie : *de gueules à sept tours d'or ouvertes d'azur rangées 3 et 4, au chef d'azur à l'aigle issante de sable acc. en chef à dextre d'un soleil d'or et à senestre d'un croissant d'argent !* Normalement, les armes de la Grande-Principauté, fixées avant l'annexion par l'Autriche déjà, se lisent : « coupé d'azur à l'aigle, etc... et d'or à sept tours de gueules rangées 4 et 3, à la fasce de gueules brochant sur la partition ». Il y a donc ici erreur flagrante de l'artiste.

16. Görz : normalement le barré doit être de six pièces et non de quatre.

Toutes ces erreurs de détail doivent sans doute être attribuées à un défaut de documentation, voire à une mauvaise interprétation de l'artiste mal contrôlé lui-même par les autorités.

Mais il y a plus et là, nous restions plus perplexes. D'après les règlements de 1745 pris en suite de la décision de remettre les drapeaux militaires « auf den kaiserlichen Fuss », les emblèmes dits « ordinaires » devaient porter les insignes suivants : 1. à l'avant, l'aigle impériale aux deux têtes nimbées, surmontée de la couronne impériale avec deux fanons d'azur, l'aigle chargée d'un écu couronné parti de Lorraine et de Toscane, avec collier de la Toison d'Or, et tenant à dextre le glaive et le sceptre, à senestre le globe; sur les ailes de l'aigle figuraient les lettres FC (*Franciscus Corregens*) et IM (*Imperator*); 2. au revers, la même aigle sans sceptre, glaive ni globe, avec un écu couronné parti de Hongrie et de Bohême surchargé d'un écusson d'Autriche avec couronne archiducal, sans collier; les lettres sur les ailes étaient M et T (*Maria Theresia*).

Or que voyons-nous ici ? Tout d'abord que les têtes de l'aigle sont dépourvues de nimbe et il n'y a pas trace qu'il y en ait eu; qu'il n'y a pas et apparemment qu'il n'y a jamais eu, d'initiales sur les ailes; appelons cela deux détails imputables à une

erreur ou un oubli de l'artiste. Mais comment expliquer que l'avvers du drapeau porte les grandes armes de l'impératrice-reine, sans collier de la Toison d'Or bien sûr, mais avec sceptre, glaive (le pommeau est bien visible encore que toute trace de la lame ait disparu) et le globe? Au surplus, rien ne permet de douter que le revers du drapeau était bien exactement semblable à l'avvers, les déchirures suivent les coutures.

Nous croyons pouvoir faire nôtre l'explication donnée par Fr. Hausmann dans *Die Feldzeichen der Truppen Maria Theresias* (Vienne 1967) à propos des drapeaux des régiments levés aux Pays-Bas : « Während des ersten Schlesischen Kriegs wurden in Ungarn und den Niederlanden neue Regimenter aufgestellt, die unbedingt Fahnen und Standarten brauchten und sich auch beschafften, wobei der Hofkriegsrat auf deren Gestaltung im einzelnen keinen Einfluss nahm. » Cet auteur dit plus loin que « Bei der Errichtung des 1. niederländischen National-Regiments (Arberg Nr. 55) wurde im Mai 1742 Farbe und Gestaltung der Fahnen überhaupt dem Gutdünken des Regimentskommandanten überlassen. » Ce qui était vrai vers 1740 l'était sans aucun doute encore vers 1765 : Vienne était loin et le Conseil de Guerre n'était pas toujours à même de surveiller de très près ce qui se faisait à Bruxelles. Hausmann relève d'ailleurs que si, à partir de 1766, tous les emblèmes en service furent modifiés pour se conformer aux prescriptions officielles édictées à l'avènement de Joseph II,

il y eut cependant quelques exceptions et le drapeau du régiment de Vierset en est justement une : « Das 1763 aus französischen Diensten übernommene und seitdem aus den österreichischen Niederlanden sich ergänzende Infanterieregiment Charles Albert... de Vierset konnte sich schon bei der ersten Fahnenweihe in Oktober 1763 selbst die Fahnen gestalten und tat dies auch später. »

Notre conclusion est donc que les drapeaux du régiment de Vierset-Autriche furent dessinés à Bruxelles en 1763 et que le projet ne fut vraisemblablement jamais soumis au Hofkriegsrat de Vienne et peut-être même pas non plus au roi d'armes Toison d'Or (André-Fr. Jaerens à l'époque), lesquels auraient sans aucun doute fait rectifier les erreurs du dessinateur.

#### Bibliographie

- ENGLEBERT, G. *A propos du drapeau du régiment d'infanterie de Murray n° 55*, « Carnet de la Fourragère » 14<sup>e</sup> série, n° 6. Bruxelles 1962.
- Geschichte des K.u.K. Infanterie Regiments Erzherzog Ludwig Salvator Nr. 58*. Verlag des Regiments, Vienne 1904.
- GUILLAUME, général G. *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche*. Bruxelles 1877.
- HAUSMANN, Fr. *Die Feldzeichen der Truppen Maria Theresias*, « Schriften des Heeresgeschichtlichen Museums in Wien »; Band 3 : Maria Theresia — Beiträge zur Geschichte des Heerwesens ihrer Zeit. Graz, Vienne, Cologne 1967.
- JOHN, Dr W. *Erzherzog Karl der Feldherr und seine Armee*. Vienne 1913.
- LECONTE, L. *Notes sur les régiments liégeois de Vierset et de Horion au Service de Louis XV (1757-1762)*, « Carnet de la Fourragère » 3<sup>e</sup> série, n° 2. Bruxelles 1931.
- MELL, A. *Die Fahnen des österreichischen Soldaten im Wandel der Zeiten*. Bergland Verlag, Vienne 1962.

---

*L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum.*

*Archivum Heraldicum* ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.